

Action de grâce pour nos catéchumènes



En début de carême, a lieu « la célébration de l'appel décisif » des catéchumènes. Cette célébration marque une étape sur le chemin catéchuménal de ces futurs chrétiens : ils sont désormais admis à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne aux prochaines fêtes de Pâques.

Dans notre diocèse, 71 catéchumènes (entre 14 et 63 ans) ont vécu cette étape dimanche 18 février. Mgr Philippe Christory a appelé publiquement par leur nom les catéchumènes et les a invité à répondre personnellement à cet appel.

Nos communautés chrétiennes sont invitées à porter dans la prière ces catéchumènes pendant tout le temps du carême puis tout le temps pascal jusqu'à la Pentecôte, une fois qu'ils seront devenus néophytes par leur baptême.

Rendons grâce à Dieu !





















Crédit photo : Damien Simonet